L’Enfer a été dissimulé sous le voile des plaisirs et le Paradis a été dissimulé sous le voile des désagréments.

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : " L’Enfer a été dissimulé sous le voile des plaisirs et le Paradis a été dissimulé sous le voile des désagréments. "
[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) explique que l'Enfer est dissimulé et cerné des affaires que l'âme désire, qu'il s'agisse de l'accomplissement d'actes interdits ou de manquements quant aux obligations. Ainsi, quiconque dont l'âme suit ses passions, aura mérité l'Enfer. Quant au Paradis, il est dissimulé et cerné par les affaires que l'âme répugne ; comme l'assiduité aux choses ordonnées, le fait de délaisser les interdits et de patienter face à cela. Ainsi, dès lors où la personne se réfrène et s'efforce à ce sujet, elle aura mérité l'entrée au Paradis.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3702